



LE CONSENSUS DE ROME 2.0 POUR UNE POLITIQUE HUMANITAIRE SUR LA DROGUE

www.romeconsensus.com

Déclaration

Rappelant qu'en 2005, les dirigeants de 121 Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du monde entier ont lancé le *Rome Consensus* pour une politique humanitaire sur la drogue¹ qui énonce des principes pour le développement de politiques humaines et efficaces en matière de drogue plaçant en priorité la santé individuelle et publique. La déclaration du *Rome Consensus 2.0*, basée sur le premier Consensus, vise à l'étendre à de nouveaux signataires du monde entier en fournissant un modèle de référence de politique humanitaire et de meilleures pratiques pour la prochaine décennie.

Reconnaissant que la consommation de drogues illicites et les problèmes connexes ont augmenté depuis l'adoption de la Convention Unique sur les Stupéfiants en 1961:
2

- On estime que 271 millions de personnes, soit 5,5% de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans, utilisent des drogues interdites par les traités internationaux.
- Parmi ces personnes, environ 35 millions (près de 13%) souffrent de ce qu'on appelle des «troubles causés par la consommation de drogues», qui affectent leur santé mentale et physique, leur productivité économique, leur famille et leur communauté.
- On estime que 1,4 million de personnes qui s'injectent des drogues vivent avec le VIH et 5,6 millions vivent avec une hépatite virale, compromettant les réponses sanitaires mondiales à cette maladie.
- On estime que 585.000 personnes sont décédées des suites de la consommation de drogues en 2017 et que les taux de mortalité par overdose continuent d'augmenter en Amérique du Nord, en Europe et ailleurs.
- Il y a plus de 10 millions de personnes incarcérées dans le monde, dont environ une sur cinq purge des condamnations principalement liées à des violations des lois sur la drogue³, alors que l'on estime qu'environ un tiers des personnes

¹ <http://villamaraini.it/attivita/red-cross-and-red-crescent-partnership-on-sustance-abuse/>

² <https://wdr.unodc.org/wdr2019/>

³ https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/statistics/crime/ACONF222_4_e_V1500369.pdf



incarcérées ont consommé de la drogue au moins une fois pendant leur détention⁴.

- En revanche, environ 5,5 milliards de personnes (75% de la population mondiale) ont un accès limité ou inexistant aux médicaments et autres traitements médicaux efficaces contenant des stupéfiants, tels que la codéine ou la morphine, pour soulager la douleur ou à d'autres fins thérapeutiques⁵.

Reconnaissant que les politiques en matière de drogues basées sur la santé devraient inclure des dispositions adéquates concernant la prévention fondée sur des preuves, les mesures pratiques de réduction des risques et les services de soins et de réhabilitation accessibles. Il est donc nécessaire de donner la priorité aux mécanismes qui rendent ces services disponibles, également comme alternative à la condamnation et à la répression des délits liés à la drogue. Dans le même temps, l'approche basée sur la santé comprend également la garantie de l'accès aux médicaments essentiels pour le soulagement de la douleur et d'autres besoins thérapeutiques.

Reconnaissant que malgré l'abondance des preuves, des directives et des engagements internationaux pour poursuivre une politique et une pratique fondées sur les preuves, la couverture globale de ces services reste bien en deçà des besoins mondiaux, et de nombreuses stratégies et programmes sont mis en oeuvre de manière incohérente ou contraire aux évidences; Nous savons ce qui peut être fait pour prévenir et traiter les problèmes liés à la toxicomanie, mais la crise résulte d'un manque de volonté politique, de financement, de capacité d'action et d'expertise.

Accueillant favorablement le fait qu'en 2018, les 31 Agences des Nations Unies se soient entendues pour la première fois sur une "position commune à l'appui de la mise en oeuvre de la politique internationale de contrôle des drogues à travers une collaboration efficace entre Agences ", appelant à une réorientation des politiques et des programmes s'éloignant des méthodes punitives et répressives, pour une prise en charge sanitaire et sociale efficace⁶.

Rappelant que les préambules des trois Traités relatifs au contrôle des drogues affirment leur préoccupation pour "la santé et le bien-être de l'humanité" et que le document final de la 30e session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies (UNGASS 2016) , invite les gouvernements à placer les individus, les familles, les communautés et la société au centre de leurs politiques en matière de drogue et à mettre en oeuvre une série de mesures pour améliorer les résultats sanitaires et sociaux de leurs citoyens⁷.

Accueillant favorablement le Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de Développement Durable en tant que projet commun pour la

⁴ <https://wdr.unodc.org/wdr2019/>

⁵ <http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2015/English/Supplement->

⁶ <https://www.unsystem.org/CEBPublicFiles/CEB-2018-2-SoD.pdf>

⁷ <https://www.unodc.org/documents/postungass2016/outcome/V1603301-E.pdf>



paix et la prospérité globale⁸, et reconnaissant cette occasion unique d'établir un nouvel engagement en faveur de politiques humanitaires et efficaces en matière de drogue qui contribuent à ces objectifs mondiaux et sont exempts d'idéologie, de violence, de stigmatisation et de discrimination.

Affirmant qu'il est essentiel de traiter les personnes qui consomment des drogues comme des citoyens qui méritent respect, empathie et soutien, condition fondamentale d'une politique humaine et efficace, exempte de stigmatisation et de discrimination. L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sur les toxicomanies ne peuvent s'améliorer que grâce à la participation active des personnes qui utilisent (ou ont utilisé) des drogues et des personnes vivant avec le VIH et l'hépatite.

À travers le Consensus de Rome 2.0 nous, les signataires, invitons les gouvernements nationaux et les organismes internationaux et régionaux à:

Dans leur réponse à la consommation de drogues dans leurs sociétés respectives

- réfléchir à l'objectif principal des politiques et stratégies antidrogue visant à maximiser la santé et le bien-être de l'humanité;
- définir, en particulier, les objectifs de la politique en matière de drogue en termes d'amélioration de la santé, d'augmentation de la sécurité, de réalisation du développement et de protection des droits de l'homme;
- supprimer tous les obstacles juridiques et sociaux qui entravent la prévention et l'accès aux services de santé mentale pour les consommateurs de drogues.
- éliminer toutes les barrières légales, réglementaires, politiques et sociales qui entravent la prévention et l'accès aux services de santé mentale pour les personnes utilisant des drogues ainsi que l'accès aux médicaments essentiels contrôlés pour soulager la douleur et d'autres besoins médicaux dans le monde.
- accepter que les citoyens ne devraient pas être stigmatisés, marginalisés ou punis, simplement pour la possession ou la consommation de drogues contrôlées et accepter que les personnes qui font usage de drogues n'ont pas forcément besoin d'une intervention ou d'un traitement;
- mettre en œuvre des mesures alternatives à la détention (*deflection and diversion*) en faveur des personnes arrêtées pour des délits mineurs et non violents liés à la drogue, vers des services de prévention et de santé mentale appropriés, si nécessaire;
- fournir aux jeunes et aux personnes à risque des informations complètes, fondées sur des preuves et des faits concernant les propriétés et les risques de la consommation de drogues, sans idéologies ni désinformation;
- veiller à ce que la réponse politique nationale à la consommation de drogues ne viole pas les droits de l'homme, y compris ceux liés à la santé, à la protection contre la torture ou les traitements dégradants, et à garantir des procès équitables et les droits de l'enfant;
- investir davantage dans la prévention efficace, la réduction des risques, les services de traitement et de récupération, et mettre fin à la criminalisation des consommateurs de drogues, afin d'obtenir de meilleurs résultats sociaux, économiques et fiscaux.

⁸ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/development-agenda/>



Dans leur réponse aux personnes cherchant de l'aide:

- reconnaître que ces personnes sont aux prises avec des problèmes émotionnels, sociaux et économiques et ont le potentiel de surmonter ces problèmes et d'apporter une contribution positive à la communauté et à la société;
- fournir des services complets de santé mentale et de réduction des risques qui protègent la santé des consommateurs de drogues;
- promouvoir la récupération et la réhabilitation, donner aux consommateurs de drogues la motivation et la force nécessaires pour améliorer leur vie et une aide pratique à la réinsertion sociale, si nécessaire;
- veiller à ce que la police et les autorités judiciaires mettent en œuvre des programmes visant à "détourner" les consommateurs de drogues des sanctions vers les services de prévention et de santé;
- veiller à ce que les autorités pénitentiaires, dans les cadres fermés, fournissent une prévention, une réduction des risques, une thérapie, une réhabilitation, une assistance, une continuité des soins, et des services de santé sociale et mentale de qualité.

La communauté internationale a élaboré de nombreux engagements et déclarations sur la manière de répondre au problème de la drogue, mais il n'existe toujours pas de système solide et responsable qui en garantisse la mise en œuvre. Les organismes professionnels, la société civile et les communautés touchées ont tous un rôle clé à jouer pour répondre au phénomène de la drogue. Le succès ne sera obtenu que si nous nous efforçons à tous les niveaux d'assurer des investissements plus importants et d'améliorer la sensibilisation collective pour mettre en œuvre des politiques antidrogue plus humaines et efficaces.

En travaillant ensemble, nous pouvons réduire et surmonter les dommages sociaux et sanitaires évitables et inacceptables associés à la situation mondiale de la drogue. Nous, nos gouvernements et nos alliés avons déjà sous la main les outils, la ligne directrice et les preuves dont nous avons besoin pour surmonter ces défis. Il s'agit notamment des directives des Nations Unies sur la prévention⁹, la thérapie¹⁰, la réduction des risques¹¹, la gestion des overdoses¹², l'alternative à la détention¹³, les droits de l'homme¹⁴ et la garantie de l'accès aux médicaments¹⁵.

C'est peut-être la décennie au cours de laquelle nous pouvons collectivement relever ce défi.

La déclaration peut être signée à l'adresse Web suivante: www.romeconsensus.com

⁹ <https://www.unodc.org/unodc/en/prevention/prevention-standards.html>

¹⁰ <https://www.unodc.org/unodc/en/drug-prevention-and-treatment/publications.html>

¹¹ <https://www.who.int/hiv/pub/guidelines/keypopulations/en/>

¹² https://www.who.int/substance_abuse/publications/management_opioid_overdose/en/

¹³ https://www.unodc.org/documents/UNODC_WHO_Alternatives_to_Conviction_or_Punishment_2018.pdf

¹⁴ <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/international-guidelines-on-human-rights-and-drug-policy.html>

¹⁵ https://www.who.int/medicines/publications/essentialmeds_committeereports/en/